

La séance débute à 18 h 00

Enseignants présents

Mme MILLARD L
Mme ROUEL C
Mme NEVEU S
Mme BERTOLINO-PERSON V
Mme CROS
Mme LE ROUX M
Mme CANCIAN A
Mme BAULES
Mme THILLEROT A
Mme FAU V
Mme FABRE V
Mr TRESGOTS D

Représentants des Parents d'Elèves

Mme CHOLLET Audrey FCPE
Mme CASIMIR Caroline FCPE
Mme BASTIE Sylvie FCPE
Mme GIACOMELLI Maryline FCPE
Mme BRETON Véronique UNAape
Mme COLOMBIES Isabelle UNAape
Mme CROCHET-PETIT Catherine UNAape
Mme AUTHIE Muriel UNAape

Représentants de la Mairie

Mr Navarro Yvan premier adjoint
Mme TOULZE Florence

adjointe enfance
jeunesse

Mr Lo Mathieu directeur ALAE
Et responsable CIAS

Sont excusés :

Mme COMBES SEZILLE
Inspectrice de
l'Education
Nationale

Mr Le DSDEN

- **Installation du Conseil année scolaire 2017/2018 présentation des membres.**

- Effectifs rentrée : I-Carte scolaire rentrée 2017 /2018 : 211 élèves
 - CP : 52 = 26 + 26
 - CE 1 : 45 = 28 + 17
 - CE 2 : 36 = 9 + 27
 - CM1 : 44 = 17 + 27
 - CM 2 : 34 = 24 + 10

- Rappel de l'organisation pédagogique de la semaine scolaire : semaine de 4 jours ½ de classe soit 24 h enseignement pour les élèves ne bénéficiant pas de l'APC et 25 h pour ceux qui en bénéficient. Les TAP ont lieu le Jeudi avec une sortie de classe à 15 h 30.
- Rappel des Horaires en lien avec la sécurité : le portail de l'école est fermé après 9 h. Un animateur surveille les sorties de 11 h 45 et un enseignant les entrées de 13 h 45. La sécurité des élèves dans le bâtiment ne nous permet pas de répondre aux appels de l'interphone pendant les heures de classe. Les parents d'élèves en ont été informés.

I / Mairie

1. Questions émanant des Enseignants:

- L'organisation du temps scolaire répond à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école. À partir de la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours. L'introduction de cette nouvelle dérogation donne davantage de souplesse aux acteurs locaux afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte

local, dans le souci constant de l'intérêt des élèves. (Cf Le décret visant à permettre cette nouvelle organisation a été publié le 29 juin au Bulletin officiel)

Aujourd'hui cette réflexion doit être menée au sein de la communauté éducative avec une décision à prendre début décembre : semaine de 4 jours ou 4 jours ½.

La directrice demande si quelqu'un a une objection à ce que le Conseil se prononce par vote aujourd'hui sur l'organisation de la semaine ?

Mme Giacomelli (FCPE) préfère remettre le vote après le résultat du sondage des parents par la Mairie afin de mieux représenter les parents d'élèves.

Mme Toulze précise que la Mairie a mis en place un sondage auprès des parents pour connaître le positionnement des familles, notamment en cas de la semaine de 4 jours, auront-ils recours à la structure de l'ALSH ?

Mme Casimir (FCPE) souligne que le choix de la semaine de 4 jours ou 4 jours 1/2 tel qu'il est donné dans le sondage fait craindre aux parents une difficulté dans le mode de garde du mercredi car l'ALSH est limité à 120 places en élémentaire.

Mr Navarro, 1er adjoint au maire, rappelle que l'objet du sondage est de prévoir et anticiper ce que la Mairie peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire.

Vote le : Lundi 27 /11/2018 à 18 h 30.

- Sécurité : exercice incendie réalisé le 19/09/2017.
Plan vigipirate : un exercice PPMS intrusion est à l'étude (scénario élaboré). Il sera effectué prochainement. L'adjoint sécurité de la Mairie sera contacté une fois la date retenue.
- Demande de prêt de la Grande halle pour l'organisation de la chorale d'école. Mme TOULZE précise qu'il n'y a pas de vendredi libre après mars. Les parents d'élèves demandent aux enseignants si la fête dans l'école peut se refaire en plus de la chorale. Les enseignants vont y réfléchir.
- Utilisation des moyens alloués par la Mairie : fournitures et sorties prévues : chaque enseignant a le choix de son fournisseur et achète cahiers, livres et petites fournitures nécessaires pour l'année scolaire.
- Santé scolaire : PAI signé le 17/10/2017 avec la Cantine et l'ALAE et le Médecin scolaire.
- Maintenance des Ordinateurs : 1/ les ordinateurs des enseignantes sont HS les uns après les autres : 4 sur 8 !

2/ Vidéo projecteurs font beaucoup de bruit on nous avait dit qu'il y avait un filtre à nettoyer : qui le fait ? Cette question doit être revue en mairie.

3/ Pouvez-vous installer Libre Office qui permet de lire tous les documents car nous avons Open Office. Mme Toulze et Mr Navarro confirment que libre office peut-être installé par les enseignants sur leur PC de classe et rappellent qu'en cas de problème : L'Ecole doit contacter la société de maintenance par le biais de la Mairie.

- Est-il possible de protéger les panneaux d' « affichage Ecole » contre les intempéries, car ils prennent l'eau ? Parents d'élèves demandent un aménagement du parterre devant ce tableau (c'est de la terre). L'idéal serait de changer son emplacement.

La Mairie va voir ce qu'elle peut faire dans ce domaine.

- La question de prévoir la construction d'un préau couvert à Belbèze (pas de possibilité d'organiser le sport et les récréations en cas de pluie, de chaleur...) / Mme Toulze précise que cela n'est pas prévu au niveau des prévisions de travaux. L'ALAE et les enseignants demandent la protection des poteaux sous le préau couvert.

2. Questions émanant des Parents d'élèves:

- **Panneau d'affichage** : peut-on installer à côté des panneaux Ecole et ALAE, un panneau d'affichage pour les parents (pour faciliter les échanges) ?

Il y a un panneau à disposition, à côté de celui de l'Ecole.

- **Toilettes** : suite aux discussions de l'année précédente sur les toilettes, le nettoyage est-il fait plus fréquemment? Est-il possible de mettre un distributeur de papier dans chaque toilette? Et de vérifier la fréquence du renouvellement.

Les parents relèvent qu'il s'agit d'un problème de santé publique sur le manque d'hygiène dans les toilettes notamment. Mme Toulze indique qu'il y a deux services de nettoyage par jour matin et début d'après-midi. Les parents voudraient un dévidoir par toilette.

Mme Toulze, met en garde les parents sur le gaspillage de papier et sur une utilisation excessive qui bouche les toilettes.

Mme Toulze va regarder ce qui se fait dans les autres écoles.

- **Cantine** : comment est organisée la répartition des enfants à table à la cantine? Il y a 2 services : CP CE1 CE2 puis CM 1 CM2. Les enfants se placent par affinité et selon les APC. Comment sont gérées les quantités pour les repas sur les 2 services ? Nous avons entendu parler d'enfants du 2eme service qui n'ont pas eu d'œufs et de tomate par exemple...

M Lo précise qu'il n'y pas de souci de quantité. Les animateurs incitent les enfants à goûter. Y-a-t-il une nouvelle grille tarifaire?

Selon les parents la grille indiciaire est une des plus hautes des communes du Grand Toulouse Mme TOULZE précise que le changement porte sur le prix maximum du repas pour les QF les plus élevés : il passe de 5 euros à 4,75 euros. Mme Giacomelli fait référence au nouveau règlement intérieur remis aux parents à la rentrée : délibération du conseil municipal alors que les parents avaient signé le règlement en juin. Un tarif majoré est appliqué aux parents qui utilisent le service cantine sans inscription préalable.

Mme Toulze répond que la mairie a essayé de régler les dysfonctionnements au plus vite sinon il fallait attendre une année supplémentaire. De plus, la mairie précise que l'occasionnel est soumis à inscription préalable. Si les parents utilisent un service sans inscription dans les délais, à titre exceptionnel et si la raison est recevable : la pénalité peut ne pas être appliquée.

Mme Toulze indique que les pénalités : ALAE vont être allégées. Une pénalité de 25% de majoration du tarif sera appliquée pour une utilisation sans réservation de l' ALSH.

De plus, Mathieu Lo informe que, sur le temps repas, il n'existe pas de parrainage d'un CM envers un CP mais un équilibre sur la constitution des tables.

- **Température** dans les classes: en fin d'année dernière il avait été demandé d'équiper les classes orientées au sud de climatisation. Qu'en est-il? Les chaleurs depuis la rentrée ont montré l'intérêt d'équiper ces

classes pour que les enfants et l'équipe enseignante puissent travailler dans de bonnes conditions. Des climatisations réversibles pourraient être envisageables sur ces classes. Un devis a-t-il été fait ?

Mme Toulze répond qu'une réunion en mairie a été organisée avec les directrices. Il a été dit qu'il n'y aurait pas de CLIM .

Mme Toulze : Ce problème doit être traité au cas par cas avec l'équipe enseignante : (plantation d'un arbre / installation de brises vues etc ...). Mme Bertolino souligne le recours nécessaire en la matière à un professionnel du bâtiment et non de l'enseignant.

Mr Navarro rappelle que la première phase était de transmettre les températures école par école, dans une deuxième phase il y a eu une réunion avec les directrices en octobre 2017 et dans une troisième phase il s'agira de faire appel à des experts pour voir ce qui est faisable.

- **TAP:** Il a été annoncé une modification de formule pour cette année : qu'en est-il ? Quel est le planning des TAP cette année et comment seront organisées ces activités ? Mr LO rappelle les ateliers de travail du PEDT sur l'équilibre des activités réparties sur la semaine : solidarité / chorale / nuisance sonore Le jeudi, TAP il y a : les danses du monde / relaxation / projet sport. C'est un cycle de 6 séances d'activités (affichage à l'école).

Les CP ont été aidés lors du forum.

Des intervenants extérieurs ont été sollicités : Associations pour janvier.

- Les parents d'élèves tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe enseignante pour les activités extra scolaires qu'elle organise, mais à la demande des parents et des enfants ces derniers expriment un profond regret sur l'annulation des classes transplantées : un retour en arrière est-il envisagé ?

Les classes avec nuités demandent un investissement personnel conséquent de l'enseignant. Certes ces classes ont apporté beaucoup aux élèves. Ces classes représentent, côté enseignant 24 h sur 24 h de tension et de surveillance lors du séjour (avec des aléas et impondérables à gérer au niveau de l'organisation) sans compter tout l'investissement avant le séjour. Au final la frustration de devoir partir en laissant des élèves (qui n'ont pas l'autorisation)... C'est très lourd en responsabilités !

Mme Bertolino précise la richesse des classes à la journée qui peuvent être faites dans le département.

II / . Le projet pédagogique :

- **Projet d'École** : Cette année 2017/2018 est une année de bilan et de réécriture du projet d'école. Titre de l'ancien projet : Développer l'attention, l'autonomie et l'envie d'apprendre. Le bilan va résulter d'un travail d'analyse en concertation des enseignants. La nouvelle écriture du Projet 2018-2022 se fera autour des axes que nous devons suivre au vu du bilan. Remarques : beaucoup d'élèves ont des problèmes de concentration et d'attention en classe, certains sont suivis à l'extérieur pour cela. Un travail avec l'ALAE est fait pour diminuer le bruit émis par les élèves lors de leurs déplacements et sous le préau.

- **Le Conseil Ecole Collège** a eu lieu en septembre. Nous avons préparé des actions de rencontres entre Cm 2 et 6°. Celles-ci auront lieu en littérature, autour du conte. En premier lieu, le professeur de Français a organisé la venue d'un conteur.

Cross du collège : a eu lieu en octobre 2017.

Les élèves de 6° et de CM 1 et CM 2 participeront ensemble au spectacle du conteur. Cela sera une approche pour notre travail d'échanges entre les CM 2 et les 6°.

Lors du Conseil de Cycle 3 les enseignants CM 2 et 6° organiseront la journée d'accueil au collège pour les CM 2.

- **La commission de Liaison** permet de faire le lien avec les enseignants du collège sur les élèves à besoins particuliers. PAP / PPRE / PPS ...
- **Règlement intérieur : Pris connaissance (par anticipation) et voté par le Conseil d'Ecole**
- **La charte informatique** signée par tous les personnels : ALAE, entretien et enseignants.
- **Mise en place de L'ENT : Beneylu (annexé au RI)**
- **Ecole et cinéma** : Inscription au dispositif académique cette année au rythme d'un film par trimestre. La sortie sera financée par la coopérative.
- **Danse à l'école** une classe CP Mme Neveu est éligible au projet académique et bénéficie de l'intervention d'un chorégraphe unionais de la Compagnie : « La Baraque »
- **Rallye mathématique** inscriptions des classes de Cycle 3 de l'école
- **Projet d'une œuvre d'art gigantesque sur l'ensemble de l'école** : ce projet est piloté par Mr Tresgots, ZIL rattaché à l'école.
- **Actions de citoyenneté** : Les parents souhaitent aider *au recyclage des gourdes de compote* : Les parents en charge de ce projet invitent les autres parents à transmettre les gourdes de compote utilisées et ainsi à adhérer à cette démarche écocitoyenne.
- - *recyclage des stylos*: Les parents proposent aux classes qui le veulent de recycler les stylos, feutres, marqueurs... ne fonctionnant plus. En plus de cette sensibilisation au tri et de faire un pas de plus en faveur de la protection de l'environnement, l'argent récolté par ce recyclage pourrait être transmis à la coopérative ou permettre d'acheter du matériel extérieur (le programme Ubicuity™ transforme en mobilier d'extérieur 100% recyclé et 100% recyclable ces éléments récoltés. Tous les produits Ubicuity™ sont disponibles à la vente sur le site internet <http://plaseco.fr/>)
- **vente de sapins et chocolats organisés par les parents**
- **Suivi du projet BCD** fonctionnement et appel aux parents
- **L'enseignement des L.V** (Anglais)

- **La natation** Toutes les classes participent à l'activité. L'équipe enseignante remercie les parents qui ont passé l'agrément nécessaire à l'enseignement de la natation.
Rappel : Le certificat médical est indispensable en cas de dispense.

- **Fête Halloween** vendredi 10 nov 2017 organisée par les parents d'élèves.

- **La coopérative scolaire : le bilan des comptes annuel signé par les parents a été envoyé et validé par l'OCCE.**

Fin de la séance à 20 h 15

Date du prochain
conseil 23/01/2018 17 h 30